



A Paris, le 29 novembre 2022

Chers paroissiens, chers amis,

Il y a quelques mois je vous avais sollicité pour la collecte du Denier de l'Eglise. Mon appel semble avoir été moyennement entendu, car à ce jour, par rapport à l'an dernier, *le denier accuse un retard de 32 000 €*. C'est beaucoup, suffisamment pour nous alerter. Vous savez pourtant combien cette ressource est essentielle au dynamisme pastoral de notre paroisse et aux charges afférentes (pour votre information, les charges de fonctionnement d'une journée représentent 2 585 € tout compris). Or, c'est grâce à votre générosité que nous pouvons notamment :

- Soutenir les activités missionnaires principalement au service des personnes en précarité et des étudiants ... (elles sont tellement nombreuses que je ne peux toutes les nommer !)
- Régler les frais de chauffage, d'électricité, des travaux d'entretien des bâtiments et des salles, des assurances, des fournitures, assurer les traitements des prêtres qui sont à votre service (un prêtre perçoit un traitement net de 1125 € /mois) et les dépenses du personnel salarié (secrétariat, sacristains, organistes...)
- Participer à l'effort de solidarité avec le Diocèse et les paroisses en difficulté financière (en 2021 nous avons aidé une paroisse du 19^{ème}, à hauteur de 35 000 €).

Je sais que vous êtes sollicités par ailleurs plus que de mesure, mais votre denier n'est pas un don comme les autres. Pour continuer notre mission nous avons besoin de vous.

A ce titre, pourriez-vous nous soutenir en maintenant le niveau de générosité que vous avez manifesté l'an dernier, **voire en l'augmentant légèrement pour tenir compte de deux facteurs conjoncturels :**

De l'aide que l'on accordera aux étudiants en partance pour les JMJ de Lisbonne en août prochain (Journées Mondiales de la Jeunesse) ; le coût des deux semaines sera de 695 €, ce qui est élevé pour leur budget. Ainsi vous pourriez par exemple prendre en charge une partie de leur pèlerinage, correspondant à une ou deux journées, voire plus.

De l'inflation que l'on estime à 6,2% en 2022 et qui affectera inévitablement nos comptes.

Chers amis, si nous voulons encore déployer la mission, si nous voulons que notre paroisse rayonne encore par son dynamisme, donnons-nous les moyens nécessaires ! Nous avons besoin de votre soutien financier. Le denier est une responsabilité.

Pour votre complète information, j'attire votre attention sur le fait que cette année encore, les dons effectués au Denier de l'Eglise ouvrent droit à une réduction d'impôt majorée à 75% du don (plafonnée à 562€ ; le surplus restant éligible à la déduction de 66%). Ainsi, un don de 500 € vous coûtera réellement 125 € après déduction fiscale, et un don de 1000 € vous coûtera 290 €.

Alors c'est le moment : faites-en profiter votre paroisse !

Je sais pouvoir compter sur vous, selon vos possibilités. Je vous en remercie par avance et vous assure de ma prière.

Père Antoine de FOLLEVILLE
Curé de Saint-Germain-des-Prés